

VOTRE RÉGION

ILS DEMANDENT LA RÉOUVERTURE DU CAMPING "LA PLAGE DES TEMPLIERS" Le propriétaire a déposé une requête au tribunal

Les naturistes mettent à nu leurs revendications



Les naturistes ont défendu leur cause, hier, auprès des nombreux canoéistes des gorges de l'Ardèche. Le DL/Fabrice ANTERION

SAINT-REMÈZE

Certains se jettent à l'eau, d'autres bronzent sur la plage. En toute décontraction, les naturistes sont rassemblés ce dimanche sur "La Plage des Templiers", posée au fond des gorges de l'Ardèche. Habillés ou dans leur plus simple appareil, ils demandent la réouverture de l'unique camping naturiste de l'Ardèche (lire également l'édition du 25 juin).

Pour sensibiliser les randonneurs et les canoéistes, en nombre lors de cette journée caniculaire, Frédéric Chand-

lier, vice-président de la fédération française de naturisme, n'hésite pas à se mouiller : au bord de la rivière, il harangue les estivants et leur distribue des tracts. Si certains disent qu'ils « n'ont pas le temps », d'autres acceptent de venir au bord de la plage pour écouter les revendications.

« Cette situation est très regrettable car ce site est particulièrement merveilleux. On ne comprend pas le blocage préfectoral », souligne Paul Réthoré, président de la fédération. Juste à côté, le propriétaire, Pierre Peschier, ne peut qu'hocher la tête : « Ce n'est

pas un camping à risque. C'est un endroit extrêmement simple à gérer et facile à évacuer », affirme-t-il, très remontré, tout en montrant une des deux nouvelles plateformes d'évacuation, prévues en cas d'inondation.

Il compte se battre « jusqu'au bout »

Le gérant fait également visiter le poste de secours flamboyant neuf : « Il a même été utilisé par les pompiers hier (samedi, ndlr) pour une personne blessée qui était dans les gor-

ges. »

Mais, pour la préfecture, une prescription, considérée comme « majeure », n'est pas respectée : avoir un accès suffisamment large au site pour évacuer les occupants en cas de problèmes, comme une intoxication alimentaire.

« Or, l'exigence d'un accès carrossable au camping n'est pas une obligation réglementaire et la commission de sécurité ne l'a jamais prescrit », rétorque la fédération française de naturisme.

La préfecture reproche également au propriétaire d'avoir commencé des travaux sur,

REPÈRES

RAPPEL DES FAITS

■ - Janvier 2011 : Pierre Peschier, ancien maire de Vallon-Pont-d'Arc, rachète le camping "La Plage des Templiers" à Jacques Guerrier. Un site frappé d'un arrêté de fermeture de déclassé d'avril 2010.

- De janvier à juin : Pierre Peschier réalise de nombreux travaux pour remettre aux normes le camping. Il compte ensuite sur la visite de la commission de sécurité pour une éventuelle réouverture.

- 9 juin : la fédération nationale du naturisme monte au créneau, affirmant que « plus rien ne s'oppose à la convocation de la commission de sécurité ». Une pétition est lancée.

- 17 juin : « Nous ne savons pas quand nous allons pouvoir rouvrir le camping », est-il indiqué sur le site internet de "La Plage des Templiers". Et de préciser : « Nous sommes victimes d'un procès d'intention ».

- 26 juin : un rassemblement est organisé sur le site.

justement, le sentier sans demander l'autorisation, le site étant dans une réserve nationale. « Il s'agit de travaux d'entretien nécessaires pour la sécurité », répond la fédération.

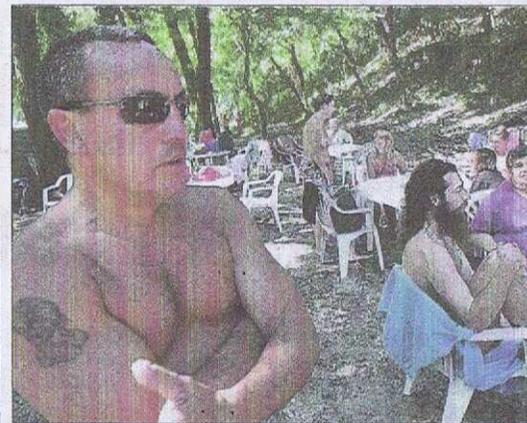
La bataille devient désormais judiciaire. Pierre Peschier a déposé jeudi une requête auprès du tribunal administratif de Lyon. Il compte se battre « jusqu'au bout ».

Robin CHARBONNIER

POUR EN SAVOIR PLUS

Une vidéo sur le site internet du "Dauphiné Libéré" : www.ledauphine.com

Il vient de Nouvelle-Zélande pour défendre le site



Bruno, habitant de Vienne, est un habitué de "La Plage des Templiers" : il y vient depuis 17 ans. Le DL/Fabrice ANTERION

Barth Kindt a fait près de 20 000 kilomètres pour défendre le camping naturiste ardéchois. Malgré ce « très long voyage », il tenait particulièrement à être présent. Cet habitant de Nouvelle-Zélande vient régulièrement sur ce site depuis 20 ans : « C'est un lieu unique, très différent des autres sites naturistes. Ici, c'est vraiment spécial : nous sommes hors de tout », explique-t-il en anglais, avec un accent typiquement néo-zélandais. Puis d'ajouter : « Je ne comprends pas ce qui se passe, j'espère bien que le camping va rouvrir. »

Même s'il est venu de moins loin, Bruno, de Vienne, est tout aussi motivé. C'est un habitué : « Depuis 17 ans, j'y passe au minimum trois semaines. J'aime ce havre de paix. Or, la situation actuelle est déplorable : [le propriétaire] a fait des travaux de dingue », confie le quadragénaire.

La place du naturisme

Julien, 27 ans, président de l'association des jeunes naturistes de France, découvre, lui, ce camping. Installé depuis peu en Ardèche, il ne voulait pas manquer ce rassemblement : « Si le site ferme définitivement, il y a peu de chance qu'il demeure aussi préservé ». Selon lui, il s'agit de profiter de cette situation pour (re) poser la question de la place du naturisme au sein de la société.

R.C.

UNE PÉTITION

Une pétition, lancée il y a quinze jours par la fédération française de naturisme, réunissait hier un peu plus de 1 500 signatures.